

# Guinee, 2021

## L'examen par le groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE

### Contenu

Introduction .....	1
Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE .....	2
Plan de travail (Exigence 1.5).....	2
Suivi des progrès.....	3
Innovations et impact .....	5
Partie II: Débat public.....	7
Données ouvertes (Exigence 7.2) .....	7
Sensibilisation et communication (Exigence 7.1).....	8
Partie III : Durabilité et efficacité.....	11
Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP .....	13

### Introduction

Des divulgations régulières de données sur l'industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l'utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l'ITIE portant sur les résultats et l'impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l'ITIE mènent au respect des Principes de l'ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d'actions, que les recommandations de mise en œuvre de l'ITIE soient prises en compte et suivies d'action le cas échéant et que la mise en œuvre de l'ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d'inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d'application de ce modèle

reflète l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l'impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l'accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d'informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l'équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l'année calendaire/l'exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l'examen.

L'examen annuel des résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir un retour d'information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).

## Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE

### Plan de travail (Exigence 1.5)

#### 1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel. 2018- 2021

Période couverte par le plan de travail ITIE actuel	2018 -2021
Information sur l'accès public au plan de travail	<i>Sur le site web de l'ITIE-GUINEE</i> <a href="https://eiti.org/files/documents/ptba_-_2021.pdf">https://eiti.org/files/documents/ptba_-_2021.pdf</a> <a href="https://www.itie-guinee.org/validation-du-plan-de-travail-et-budget-annuel-2021/#">https://www.itie-guinee.org/validation-du-plan-de-travail-et-budget-annuel-2021/#</a>
Processus suivi pour l'élaboration du plan de travail ITIE actuel	<i>Elaboration du projet par le secrétariat Exécutif de l'ITIE, examen par la Commission Audit et statistiques, adoption par le Comité de pilotage de l'ITIE et approbation par le Conseil de supervision de l'ITIE-Guinée.</i>
Adoption du plan de travail par le GMP	11 février 2021

**2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant.**

La mise en œuvre de l'ITIE-Guinée prend en compte les priorités nationales contenues dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016- 2020 et le Plan de

Développement du Secteur Minier (Voir sites du Ministère des Mines et du Gouvernement ainsi que la Déclaration de politique générale du Gouvernement.  
Pour le PNDES il faut se référer à la lettre de la Ministre du Plan qui a promis que les données de l'ITIE seront pleinement utilisées dans le prochain PNDES de 2021 à 2025.

3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l'ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d'inclure les références aux documents correspondants ici.

A travers le suivi des recommandations, la mise en œuvre de stratégie de Communication de l'ITIE-Guinée et la contribution aux réformes nationales

## Suivi des progrès

4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent. Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

Voir le Rapport Annuel d'Avancement 2020 disponible sur le site web de l'ITIE-Guinée lien : <https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/rapport-annuel-davancement-2020-de-litie-guinee-c-p-itie-guinee-juin-2021/>

5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite/ des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l'Exigence 7.3.

Le groupe multipartite est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles, ainsi que le niveau d'avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d'expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

Recommandation:	Statut/progrès:
Le rapport ITIE 2018 section 6.1,	Le rapport ITIE 2018 section 6.1, 6.2 et 6.3 accessible sur le site web de l'ITIE Guinée <a href="http://www.itieguinee.org">www.itieguinee.org</a> traite ces recommandations

<p>6.2 et 6.3 accessible sur le site web de l'ITIE Guinée <a href="http://www.itieguinee.org">www.itieguinee.org</a></p>	<p><i>Une Commission de suivi recommandation du GMP traite de ces questions ; Aussi , un Responsable suivi-évaluation du secrétariat Exécutif veille sur le suivi et la satisfaction de recommandations tirées des différents Rapports</i></p>									
	<p>Voir surtout le Rapport Annuel d'Avancement 2020 <a href="https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/rapport-annuel-d'avancement-2021-de-guinee-c-p-itie-guinee-juin-2021/">https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/rapport-annuel-d'avancement-2021-de-guinee-c-p-itie-guinee-juin-2021/</a></p> <p>IV- MESURES CORRECTIVES ET SUIVI DES RECOMMANDATIONS – page 20</p> <p>Notez que cette partie couvre que les mesures correctives et non les recommandations de rapportage ITIE. Merci de noter tout les recommandations du rapportage ITIE et marquer ceux qui ont été traités par le GMP (partiellement, pas du tout, complètement) ainsi que la région qui a fait le suivi.</p> <p>Cette partie est répondu dans le document évaluation de la mise en œuvre des mesures correctives dont le lien est le suivant : <a href="https://www.itie-guinee.org/evaluation-du-plan-daction-la-mise-en-oeuvre-des-mesures-correctives-post-validation/">https://www.itie-guinee.org/evaluation-du-plan-daction-la-mise-en-oeuvre-des-mesures-correctives-post-validation/</a></p> <p>Il y a des éléments dans le texte et en fait que 2 recommandations dans le rapport 2017 quels sont les actions prises sur ces recommandations ?</p> <table border="1" data-bbox="517 1128 1596 1352"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Recommandations</th> <th>Entité concernée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Fiabilisation des données sur la production et les exportations</td> <td>MMG</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Utilisation des matricules des sociétés minières par les sous-traitants pour les opérations de dédouanement</td> <td>DGD</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Recommandations	Entité concernée	1	Fiabilisation des données sur la production et les exportations	MMG	2	Utilisation des matricules des sociétés minières par les sous-traitants pour les opérations de dédouanement	DGD
N°	Recommandations	Entité concernée								
1	Fiabilisation des données sur la production et les exportations	MMG								
2	Utilisation des matricules des sociétés minières par les sous-traitants pour les opérations de dédouanement	DGD								
	<p>Vous pouvez également faire référence au rapport 2018 et ses vue d'ensemble sur progrès GMP sur les recommandations.</p>									
	<p>Pour le premier point : il faut retenir que le BSD tire ses informations sur la production et les exportations à partir des informations communiquées par les entreprises minières et l'ITIE tire ses informations des mêmes sources ; il ne doit pas y avoir d'écart en principe entre ces deux déclarations ; Ensuite, pour les exportations il est créé un bureau des évaluateurs qui évalue par tirant d'eau les quantités de minerai à exporter dans chaque bateau et devant les représentants des entreprises minières ( Voir Rapport ITIE 2018 et Arrêté de création des bureaux des évaluateurs disponible sur le site de l'ITIE suivant liens : <a href="https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/rapport-itie-guinee-2018-s-e-itie-guinee-decembre-2020/">https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/rapport-itie-guinee-2018-s-e-itie-guinee-decembre-2020/</a> <a href="https://www.itie-guinee.org/arrete-portant-creation-attribution-composition-et-fonctionnement-des-bureaux-des-evaluateurs-de-quantites-et-quantites-des-produits-miniers/">https://www.itie-guinee.org/arrete-portant-creation-attribution-composition-et-fonctionnement-des-bureaux-des-evaluateurs-de-quantites-et-quantites-des-produits-miniers/</a></p>									
	<p>Pour le deuxième point la nouvelle codification ou enregistrement à la Direction Générale Impôts ne permet pas aujourd'hui l'utilisation par deux sociétés ,un seul NIF.</p>									
<p>(ajoutez des lignes le cas échéant)</p>										

**6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l'ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?**

Les acquis des plans précédents ont été pris en compte et les activités non réalisées dans ces plans ont été reconduits dans les nouveaux plans avec des objectifs adaptés.  
Par exemple , il a été constaté l'absence des receveurs communaux (qui servent de comptables dans les communes) .Leur mise en place ,sur recommandation de l'ITIE a permis la réconciliation des paiements infranationaux pour le Rapport ITIE 2018.

**Innovations et impact**

**7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l'ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.**

En référence au Code Minier (Art 130 et 165) ,la mise en œuvre du Fonds National de Développement local (FNDL) géré par l'ANAFIC et du FODEL géré par le CAGF pour le développement à la base de toutes les communes à l'intérieur de la Guinée  
Le GMP a mené un travail de sensibilisation à travers les émissions radios et télévisions ainsi que les conférences et ateliers menés avec les institutions républicaines pour le suivi et le contrôle de la gestion des revenus tirés des industries extractives

**Le GMP a-t'il joué un rôle dans le publication de la convention entre le gouvernement Guineen et Chinois ?** Oui par le biais du collège de la société civile qui a questionné les autorités en place detenant l'information sur cet Accord - cadre.

**8. A quels types de résultats et d'impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?**

*[Expliquez comment le GMP opère le traçage des produits, des résultats et de l'impact et incluez des liens vers tout document pertinent. Résumez les résultats et impacts des efforts visant à assurer que la mise en œuvre de l'ITIE traite des priorités nationales ou locales du secteur extractif. Si le GMP a documenté ces éléments ailleurs, merci de fournir un lien vers les documents pertinents. Les résultats et impacts peuvent être désagrégés par collège ou groupes de bénéficiaires le cas échéant.]*

**A travers les Rapports :**

- de l'ANAFIC ,

- de mission de Dissémination des Rapports ITIE
- du Consultant national qui sont disponibles sur le site web de l'ITIE-GUINEE,

Le traçage des produits est fait aussi avec le Rapport du consultant ISADES recruté par le Comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE, chargé de faire une Etude sur les investissements réalisés et les revenus versés par les sociétés minières pour le développement des collectivités dont le lien est le suivant : <https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/rapport-de-letude-sur-les-investissements-realises-et-les-revenus-verses-par-les-societes-minières-isades-01-decembre-2015/>

En plus il est fait à travers les bulletins statistiques du BSD/MMG, les plateformes FUSION et GOVIN.

Exemple aussi de la publication des contrats avec le gouvernement si c'est par médiation de l'ITIE / grâce à la plateforme ITIE

Oui avant la conférence de l'ITIE à Sydney en 2013 par une suggestion de l'ITIE-GUINEE

8. Si le GMP prévoit d'inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l'ITIE, merci de les décrire ici.

9. A quels types de résultats et d'impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?

Une meilleure gouvernance et la transparence dans la gestion du secteur extractif et de ses revenus

10. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d'application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d'inclusivité.

L'inclusion des jeunes et des femmes dans la reconstitution du Comité de pilotage de l'ITIE – Guinée et l'actualisation du Décret de Création ainsi que l'utilisation de nouveaux outils de communication ITIE (podcasts, bulletins affiches) et l'expérimentation de la télédéclaration à travers GOVIN.

## Partie II : Débat public

### Données ouvertes (Exigence 7.2)

#### 1.1. Politique sur les données ouvertes et divulgations

Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a)	<p>[Ajoutez des liens vers les politiques de données ouvertes pertinentes et ajoutez des commentaires si c'est souhaitable.]</p> <p>Lien sur le site de la politique des données ouvertes du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée :</p> <p><a href="https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/politique-du-gmp-en-matiere-de-donnees-ouvertes-exigence-n716-s-e-itieg-02-janvier-2016/">https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/politique-du-gmp-en-matiere-de-donnees-ouvertes-exigence-n716-s-e-itieg-02-janvier-2016/</a></p>
Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b)	<p>[Les données ITIE font référence à des divulgations dans le cadre de la Norme ITIE, y compris les tableaux, graphiques et figures issus des rapports ITIE.]oui : <a href="#">rapport ITIE 2018 avec ses affiches et graphiques et des données et graphiques de l'ITIE</a></p>
Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b)	NON
Le GMP a-t-il fait des efforts pour améliorer l'accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant merci de les décrire. (Exigence 7.2.b)	<p>Les Rapports résumés excel CSV des exercices 2017 et 2018 , les affiches et les posters tirés du Rapport ITIE 2018.</p> <p><a href="https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/resume-du-rapport-2018-itie-guinee-decembre-2020/">https://www.itiedoc-guinee.org/document-archive/resume-du-rapport-2018-itie-guinee-decembre-2020/</a> Veuillez ajouter le lien direct vers les fichiers svp</p>
Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos	Oui, ils sont disponibles pour les Rapports ITIE 2017 et 2018

duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c)	
Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles lisibles par machine et intéropérables ? (Exigence 7.2.d)	Les données financières, de production et d'exportation sur les sites du BSD du MMG <a href="https://mines.gov.gn/">https://mines.gov.gn/</a> Aussi des données de FUSION peuvent être extraites et utilisées.

## Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

**12. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.**

1. Il y a des résumés des Rapports en langues nationales ,
2. il y a eu la formation en ITIE des journalistes locuteurs en langues nationales pour une maîtrise de l'ITIE dans les langues du terroir pour une meilleure sensibilisation avec l'appui de la GIZ,
3. des émissions interactives dans les langues du terroir avec les médias privés et les radios de proximité (rurales et communautaires)

**13. Donnez des exemples de l'utilisation des données ITIE.**

*[Documenter des situations dans lesquelles les données ITIE ont été utilisées dans des formats différents, que ce soit par les membres du GMP ou d'autres parties prenantes. Ces exemples d'utilisation des données ITIE peuvent inclure:*

- Couverture presse écrite ou radio-télévisée de récits référençant les données ITIE
- Etudes analytiques ou recherches s'appuyant sur des données ITIE
- Notes de plaidoyer ou de lobbying faisant référence à des données ITIE
- Débats ou contributions parlementaires s'appuyant sur des données ITIE
- Etc.

*Donner des liens vers des éléments probants lorsqu'ils existent.]*

Certains chercheurs comme Cindy Wilhem de Londres et Mme Idiatou du Canada se sont servis des données de l'ITIE à travers le site web de l'ITIE-Guinée et des entretiens directs avec les membres du SE de l'ITIE-Guinée , le CEDUST également sollicite toujours les données ITIE pour leurs utilisations dans sa bibliothèque.

En plus , des étudiants diplômés ayant des thèmes de mémoire ou de masters sont régulièrement dans les locaux de l'ITIE pour plus d'informations en plus des visites régulières du site web de l'ITIE-GUINEE

On peut citer entre autres:

Le rapport ITIE 2018 section 6.1, 6.2 et 6.3 accessible sur le site web de l'ITIE Guinée

[www.itieguinee.org](http://www.itieguinee.org)

Autres liens sur les activités de la société civile :

<https://www.actionminesguinee.org/itie-guinee-action-mines-vulgarise-le-rapport-itie-2018-dans-les-localites-minieres/>

<https://www.actionminesguinee.org/guinee-publication-du-rapport-detude-sur-les-benefices-de-lexploitation-miniére-artisanale-du-diamant-sur-les-communautés/>

<http://pcqvpguinee.org/actualitesSelected.php?%20article=16>

<https://www.actionminesguinee.org/boke-conakry-action-mines-et-pcqvp-guinee-divulquent-les-donnees-des-rapports-itie-2016-2017/>

<https://www.actionminesguinee.org/boke-action-mines-guinee-divulgue-les-donnees-des-rapports-itie-2016-2017/>

Il est également possible de faire état d'exemples de façon indirecte, par exemple :  
[Telle personne / tel groupe] a utilisé [type de données dans le cadre des divulgations ITIE]  
pour [utilisation des données / problème résolu par l'utilisation de ces données.]

**14. Donnez de l'information sur des événements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.**

Nom de l'évènement	Courte description de l'évènement	Date	Lieu	Organisateur	Nombre et profil des participants	Liens vers des informations complémentaires
Missions de Dissémination des Rapports ITIE	Mission au cours de laquelle l'équipe de dissémination présente les rapports ITIE, suivi de débats, sensibilisation et de recommandations	Mars – avril 2021	Toutes les préfectures minières de la Guinée à part la région de N'zérékoré	CP ITIE	Entre 600 et 700 moins les auditeurs des Radios de proximité rurales et communautaires dont les Elus locaux, société civile locale, représentants	Voir Rapport de Mission sur le site web de l'ITIE

					des jeunes et des femmes, , Conseil préfectoral de Développement, Comité d'appui à la gestion du FODEL (CAGF) , les étudiants et l'encadrement de l'Institut Géomines de Boké et tout citoyen disponible pour le développement de la localité et plus de 2000000 en tenant compte des auditeurs des radios de proximité	
Mission de Divulgence des Rapports	Mission au cours de laquelle l'équipe de divulgation présente les rapports ITIE, suivi de débats, sensibilisation et de recommandations	Avril 2021	Les principales communes minières	Action-Mines	Les élus locaux, les sociétés civiles locales, les associations locales, les citoyens disponibles des communes	
[Ajoutez des lignes le cas échéant]						

**15. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.**

Les besoins en information ont été exprimées à travers les débats lors des des missions de dissémination et divulgation des Rapports et lors des émissions avec les médias

- Proposition de traduire les rapports en langues nationales ;
- Communiquer sur les activités de l'ANAFIC;
- Prise en compte du genre dans la dissémination.

Dans le plan stratégique et le plan d'action annuel du collège de la société civile l'accès à l'information des groupes vulnérables, les communautés est une priorité.

**16. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information est largement accessible et diffusée.**

*[Documentez si le GMP a*

- *produit des rapports résumés, des rapports thématiques ou d'autres analyses accessibles, concis et facilement compréhensibles par un public large ;*
- *résumé et comparé la part de chaque flux de revenus par rapport au montant total des revenus destiné à chaque niveau de gouvernement.*
- *entrepris des efforts de renforcement des capacités, surtout avec la société civile et par le biais d'organisations de la société civile afin d'améliorer la compréhension de l'information et des données issues des rapports et des divulgations en ligne.*
- *encouragé l'utilisation de l'information par les citoyens, les médias et autres.*

*Fournir des liens vers des éléments probants.]*[Liens du Rapport de Mission et des résumés des Rapports, réalisation des bulletins ITIE, de podcasts : https://www.itie-guinee.org/bulletin/](https://www.itie-guinee.org/bulletin/)  
<https://www.itie-guinee.org/podcasts/>

**17. Comment le GMP pourrait-il améliorer l'accessibilité et la diffusion de l'information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?**

[Publication sur le site web de l'ITIE-Guinée, dans les journaux les plus lus de la place, la conférence de presse, les sites privés et administratifs, les missions de dissémination et divulgation des Rapports ITIE, les émissions dans les radios de proximité à l'intérieur du pays , renforcer la formation des journalistes locuteurs en langues nationales au niveau de toutes les radios \(publiques et privées\)](#)

## Partie III : Durabilité et efficacité

**18. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d'évaluation de la durabilité et de l'efficacité de la mise en œuvre de l'ITIE.**

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d'administration de l'ITIE. Les points seront ajoutés au score de la composante « Résultats et impact ». L'évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l'information fournie par le GMP, sur des sources

accessibles au public, sur les consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l'ITIE pour plus d'information sur l'évaluation de la performance sur ces indicateurs.

- I. La mise en œuvre de l'ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnaît également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE.

*[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]*

- II. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises.

*[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]*

*Oui par des missions régulières de dissémination et de divulgation des rapports, les bulletins du BSD :MMG : <http://mines.gov.gn/bulletins-statistiques-minières/> -et ITIE*

- III. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

*[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]Oui à travers les débats au cours des missions de dissémination et les émissions interactives au niveau des radios et télévisions*

- IV. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d'analyse, de recherche et de plaidoyer.

*[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]Les données sont disponibles sur le site du Ministère des Mines : <https://mines.gov.gn/> sur le site de l'ITIE :[www.itie-guinee.org](http://www.itie-guinee.org), de la SOGUIPAMI, du CPDM et du Cadastre minier : <https://guinee.cadastreminier.org/fr/>*

- V. L'ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif.

*[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]*

Dans le Rapport Annuel d'Avancement et les Rapports ITIE, il est fait mention de l'évolution du secteur extractif .

L'ITIE a contribué à la mise en place de la Politique du Contenu Local y compris le FODEL et l'ANAFIC pour une meilleure prise en charge des besoins de développement des collectivités impactées par les opérations minières, à l'unicité des comptes pour une meilleure transparence des revenus du secteur extractif, à l'installation des receveurs communaux pour une remontée technique des données comptables et financières des communes afin de faciliter la réconciliation avec les données des entreprises minières pour les paiements infranationaux

## Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP

**19. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE.**

Lors des débats organisés pendant les missions de dissémination, des émissions interactives avec les médias, les symposiums organisés par le MMG et le Gouvernement, et des journées spéciales organisées par le MMG comme celles de l'Orpaillage

**20. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l'examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE.**

Les informations sont prises en compte lors de la rédaction des Rapports ITIE et des missions de dissémination qui les transmettent au GMP ET QUI LES PREND EN COMPTE LORS DES PROCHAINES MISSIONS DE DISSEMINATION

Par exemple lors des missions précédentes de dissémination les collectivités nous avaient notifié qu'elles bénéficiaient des 0,4% du chiffre d'Affaires des sociétés pour leur développement mais qu'elles ne connaissaient pas le chiffre d'Affaires. En conséquence, lors des missions suivantes les chiffres d'affaires des entreprises minières leurs ont été présentées.

**21. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d'y accéder, par exemple un lien vers le site national de l'ITIE.**

Au cours des réunions du GMP et lors des comptes rendus de mission de dissémination. Ces informations et contributions sont mentionnées dans le Rapport de dissémination qui est mis sur le site web de l'ITIE-Guinée : [www.itie-guinee.org](http://www.itie-guinee.org).